

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-2
ÉTUDES, ASSISTANCE
ET CONTRÔLE



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-3
INGÉNIERIE DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-4
EXÉCUTION DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION

LES NORMES ET LEUR LOGIQUE

PARTIE 1 : EXIGENCES GÉNÉRALES

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-2
ÉTUDES, ASSISTANCE
ET CONTRÔLE



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-3
INGÉNIERIE DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION



SITES ET SOLS POLLUÉS
NF X 31-620-4
EXÉCUTION DES TRAVAUX
DE RÉHABILITATION

De quoi parle-t-on ?

1 norme en
4 parties



1 référentiel
de certification



Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



Norme vs référentiel de certification

- Norme : document de référence
 - Élaboration par consensus et approuvé par l'AFNOR
 - Définition des caractéristiques que doit présenter le service
 - Codification des offres de prestation
- Référentiel : document technique
 - Élaboration par un groupe de travail piloté par le LNE
 - Définition des modalités de contrôle de la conformité des caractéristiques des services

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



Norme NF X 31-620 : 4 parties

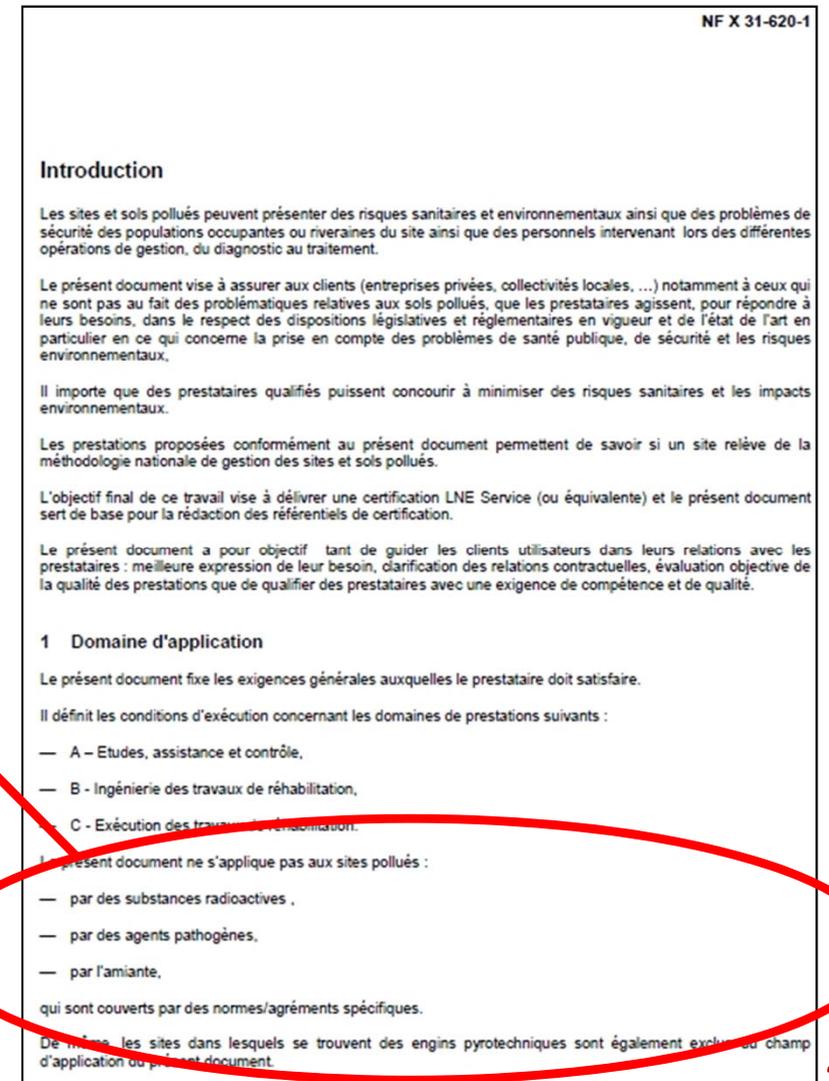
- Exigences générales : partie 1
- Exigences spécifiques : parties 2 à 4 selon les domaines de prestations
 - Partie 2 : études, d'assistance et de contrôle
 - Partie 3 : ingénierie des travaux de réhabilitation
 - Partie 4 : exécution des travaux de réhabilitation
 - Ces trois parties détaillent – le contenu de l'offre
– le contenu des prestations

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



Domaine d'application de la norme

- 3 domaines de prestations
- La norme ne s'applique pas aux sites pollués par :
 - Des substances radioactives
 - Des agents pathogènes
 - De l'amiante
 - Des engins pyrotechniques



Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



Contenu de la partie 1

- Définitions
- Obligations déontologiques du prestataire (cf. exposé suivant)
- 16 engagements de service
 - Nature de l'engagement
 - Caractéristiques de l'engagement
 - Moyens mis en œuvre par le prestataire

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



Les 16 engagements de service

La Relation Client

1. Écoute
2. Offre
13. Information et conseil
15. Délivrables
16. Traçabilité

La Réalisation

4. Même interlocuteur
5. Délais
6. Personnel
7. Matériel
9. Règles d'environnement, de santé et de sécurité
10. Impact environnemental

L'Entreprise

3. Assurance
8. Sous-traitance
11. Confidentialité
12. Conflits d'intérêt
14. Qualité

Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



Zoom sur l'engagement n°4

	Engagements de service	Caractéristiques de l'engagement du prestataire	Moyens mis en œuvre par le prestataire
4.	Garantir la mise à disposition d'un même interlocuteur pendant toute la durée du projet sauf cas de forces majeures.	Désigner le chef de projet et le superviseur. Informé le client en temps utile et par écrit du cas de force majeure.	Formaliser la nomination du chef de projet et du superviseur.

- Nécessité de définir un chef de projet et un superviseur
 - Une structure doit comporter un minimum de 2 personnes pour pouvoir être certifiée



Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



Zoom sur l'engagement n°10

	Engagements de service	Caractéristiques de l'engagement du prestataire	Moyens mis en œuvre par le prestataire
10.	Minimiser l'impact environnemental de l'intervention sur le site et sur ses environs.	Réduire les nuisances liées à l'activité sur site (bruit, odeur, poussières, effluents, consommation énergétique...) Eviter l'extension et le transfert des pollutions en place.	Si nécessaire, réaliser et faire évoluer une notice d'impact ou un Plan d'Assurance Environnement (PAE). Disposer des procédures et/ou des moyens de prévention adaptés aux risques environnementaux du chantier.

- Objectif : limiter les impacts environnementaux
 - Lors de la mise en œuvre des mesures de gestion
 - Lors des investigations de terrain



Les enjeux de la normalisation et de la certification dans le domaine des sites et sols pollués



Zoom sur l'engagement n°15

	Engagements de service	Caractéristiques de l'engagement du prestataire	Moyens mis en œuvre par le prestataire
15.	Fournir des livrables clairs, précis et détaillés.	<p>Mettre en place des modalités de dialogue, avec le client pour l'élaboration des livrables dans le respect des règles de déontologie.</p> <p>Rédiger un livrable comportant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une (ou des) synthèses techniques (l'exposé des résultats, l'interprétation qui en est faite, les recommandations, ...), - une synthèse à caractère non technique destinée aux non-spécialistes du secteur d'activité. 	Se reporter aux normes NF X 31-620 parties 2 à 4 qui décrivent les contenus ou rendus minimum des études par domaine de prestations.

- Respect des « rendus minimum » par prestation
 - Définition d'une base minimale pour tous les prestataires
 - Objectif : limiter la distorsion de concurrence
 - « Sauf spécification particulière du client » (formalisée)